

À CHACUN SES RAISONS

LE MAG DE CEUX QUI SE DEMANDENT SI UNE CARRIÈRE DE PH, ÇA SERAIT QUAND MÊME PAS MIEUX

LA PRATIQUE

LA RECHERCHE

LA CARRIÈRE

LES VALEURS

ESPACE MÉDICAL

WWW.PH-PARINTERET.COM



Édito. Quelle voie choisir ? Dans quel secteur exercer demain ? Quelle place occuper dans le système de santé ? À la croisée des chemins, souvent, les convictions l'emportent. Comme celle, impérieuse, que le plus important est de donner du sens à sa carrière. Nombreux sont les médecins qui ont rejoint l'hôpital public pour cette raison. Ils témoignent ici de leurs parcours, de leurs motivations et de leur engagement. En espérant vous les faire partager.

— INTERVIEW —

«PENDANT 30 ANS, J'AI TOUJOURS ÉTÉ
DANS UNE DYNAMIQUE DE PROJETS,
SANS LIMITATION D'HORIZON»



DR ALAIN JACOB
CHEF DE PÔLE PATHOLOGIES TUMORALES ET HÉMATOLOGIES
CH SUD FRANCILIEN

Pourquoi avoir choisi une carrière hospitalière ?

— Au début de mon exercice, j'ai eu un exercice mixte : hospitalier et libéral. Puis, j'ai opté pour une carrière exclusivement hospitalière. C'était un choix volontaire, volontariste. Il y a 30 ans, à mes débuts, c'était l'hôpital qui offrait les possibilités de prise en charge des patients les plus lourds. Et aujourd'hui encore, même si la différence s'est amenuisée, cela reste le cas. Grâce au niveau de reconnaissance et d'expertise des équipes médicales, l'hôpital recrute des patients complexes, lourds et c'est aussi ce qui rend le métier passionnant. L'autre élément déterminant dans mon choix tient à la manière dont on exerce à l'hôpital. Car l'hôpital permet le travail en équipe transdisciplinaire et ça c'est un atout très fort. Dans le cadre de la spécialité que j'exerce, l'ORL en cancérologie, les échanges entre praticiens de la même spécialité sont importants. Mais au-delà, c'est toute une communauté d'acteurs impliqués dans la prise en charge transdisciplinaire du patient – notamment les radiothérapeutes et les oncologues médicaux – qui communique en permanence. J'ajouterais, car c'est aussi important, que le contact avec le patient en dehors de toute relation financière a aussi joué un rôle dans mon choix de carrière à l'hôpital public.

Côtoyer toutes les disciplines, c'est un plus pour votre pratique ?

— C'est plus qu'un plus ! C'est indispensable pour avoir un exercice médical plein et équilibré, au bénéfice du patient. Tous nos dossiers de patients hospitalisés et opérés sont discutés en staff. Et les échanges qui ont lieu lors des réunions de concertation pluridisciplinaires constituent un apport de formation ininterrompu, qui est indispensable à notre évolution et à notre progression. Pour nous, praticiens, cette vision de disciplines différentes sur des patients complexes est absolument nécessaire pour mieux les soigner. C'est une amélioration indiscutable de la qualité de la prise en charge.

Si c'était à refaire, vous le referiez ?

— Je le referais sûrement. Pour la qualité des échanges et du travail en équipe. Pour l'accès possible de tous les patients à l'hôpital public, sans barrière financière. À mes yeux, c'est important d'être à la disposition de l'ensemble des patients et que l'ensemble des patients puisse accéder à des soins de qualité. En France on a la chance – et en particulier à l'hôpital public – que quelque soit le niveau social, le même pacemaker, la même prothèse valvulaire cardiaque, le même implant cochléaire soit mis, qu'on soit riche ou pauvre, cadre ou chômeur. Et donc c'est aussi une de mes motivations pour continuer mon exercice à l'hôpital public.

Que diriez-vous à un interne ou à un jeune PH qui se demande quel intérêt il a à choisir l'hôpital public ?

— Je lui dirais qu'il pourra développer de nouvelles activités cliniques, profiter de l'innovation technologique, faire évoluer sa pratique en permanence. Il pourra s'il le souhaite jouer un rôle au plan institutionnel – comme je l'ai fait à la Fédération hospitalière de France ou au niveau du Ministère – s'il souhaite développer ses idées et contribuer à l'amélioration du système de soins. Cette possibilité d'évolution est très valorisante. Donc, oui, je lui dirais qu'il a intérêt à choisir l'hôpital, sans réserve aucune.



“POUR LE TRAVAIL EN ÉQUIPE”

«Je m'occupe de patients aux âges extrêmes de la vie, de nourrissons comme d'adultes parfois très âgés. Avec souvent des pathologies lourdes, des situations aiguës où vous devez agir vite. Pour répondre aux questions qui se posent, vous devez être en contact avec d'autres praticiens, d'autres spécialités et différentes équipes soignantes. C'est ce qui fait l'intérêt du métier. C'est personnellement très enrichissant car je ne suis jamais dans la routine. Cela me permet également de rester à jour sur les différentes pathologies, donc de progresser dans ma pratique.»

DR CATHERINE ARTAUD, CARDIOLOGUE, CH DE FONTAINEBLEAU

“POUR LA DIVERSITÉ DES CAS CLINIQUES”

«J'ai interrompu une spécialité d'endocrinologie pour prendre une spécialité plus généraliste parce que je préfère avoir ce challenge intellectuel qui est de traiter des situations diverses et plus compliquées. Cette diversité, on ne la rencontre qu'à l'hôpital, où on a assez souvent des maladies multisystémiques, des polyopathologies ou des cas de diagnostic difficile et où vous ne pouvez pas encore cadrer une spécialité. C'est ce qui rend mon métier très stimulant.»

DR ÉLISABETH VIDAL, CHEF DU PÔLE DES CLINIQUES MÉDICALES, CHU DE LIMOGES



“POUR L'INDÉPENDANCE PROFESSIONNELLE”

«Lors de mes consultations se présentent souvent des parents, venant pour que je m'occupe du phimosis de leur fils. En une seule consultation et avec quelques années d'expérience, le décalotage complet peut se faire de façon satisfaisante sans intervention chirurgicale... À chaque fois, moi, chirurgien pédiatrique en hôpital public, je mesure ma chance de pouvoir décider de ne pas opérer, en toute conscience professionnelle. Mon salaire n'en dépend pas, je suis libre de faire de la bonne chirurgie et de n'opérer que les enfants qui en ont réellement besoin.»

DR CÉCILIA TÖLG, PH DE CHIRURGIE PÉDIATRIQUE, CHU FORT-DE-FRANCE

À SAVOIR

L'HÔPITAL OFFRE UNE TRÈS BONNE PROTECTION JURIDIQUE DE LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE. CE QUI PERMET DE TRAVAILLER EN TOUTE SÉRÉNITÉ, SANS RECOURIR À DES PRIMES D'ASSURANCE SOUVENT ONÉREUSES, COMME CELA EST LE CAS EN EXERCICE LIBÉRAL ET EN CLINIQUE, NI LIMITER VOTRE PRATIQUE DE CERTAINS ACTES MÉDICAUX. DE PLUS, LA PRISE EN CHARGE DES MALADES À L'HÔPITAL EST ASSURÉE PAR UN PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ. CET ENVIRONNEMENT TRÈS «NORMÉ» EST UN GAGE DE SÉCURITÉ POUR LE MÉDECIN DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS.

— INTERVIEW —

«QUE L'ON TRAVAILLE SUR L'APOPTOSE OU TOUT AUTRE DOMAINE DE RECHERCHE, L'HÔPITAL RÉALISE L'INTERFACE ENTRE LA RECHERCHE ET LE MÉDICAL. C'EST POUR CELA QU'IL EST UNIQUE ET IRREMPLAÇABLE.»



DR ÉLISABETH DEVILLIERS
PH EN HÉMOBIOLOGIE – CH DE DIJON

Qu'est-ce qui fait l'intérêt d'être à la fois médecin hospitalier et chercheur ?

— Mes affinités vis-à-vis des patients et du service public m'ont naturellement conduite à l'hôpital, dans un hôpital universitaire en l'occurrence, où en tant que chercheur, j'ai travaillé dans le domaine plaquettaire - la coagulation, l'hémostase et les problématiques de thrombose. C'est tout l'intérêt d'être à la fois médecin et chercheur : grâce à vos travaux de recherche, vous tentez de répondre aux questions qui se posent au lit du malade. Et l'avantage, c'est que dans un hôpital l'organisation s'y prête. La recherche y est professionnalisée et les patients sont là, avec un turn-over rapide et la majorité des pathologies représentées. De plus, je suis persuadée qu'en exerçant une activité de chercheur, le médecin reste à la pointe de sa discipline puisque la recherche a pour finalité principale de progresser dans les connaissances, tout en améliorant bien sûr la qualité des soins.

L'hôpital occupe-t-il une place unique dans le paysage de la recherche ?

— Il a une importance considérable. N'oublions pas que la majorité des protocoles de recherche clinique est mise en œuvre à l'hôpital, notamment dans les CHU, mais aussi, on le sait moins, dans les CHG. Et pour mener à bien cette mission de recherche et d'innovation, l'hôpital compte de très nombreux partenaires – des partenaires universitaires, des établissements publics scientifiques et technologiques, des industriels... C'est tout cet ensemble rassemblé autour de l'hôpital qui fait de la bonne recherche clinique.

Concrètement, un PH peut-il intégrer, voire initier un protocole de recherche quel que soit l'établissement où il exerce ?

— Oui. Je dirais même qu'un PH qui exerce dans un hôpital général a le devoir de participer à des projets et à des protocoles de recherche, et même de les initier. Et c'est une volonté du ministère de la Santé que de développer la recherche clinique dans les hôpitaux non universitaires. Très souvent, les jeunes praticiens considèrent que la recherche se déroule seulement dans les laboratoires. Or, la recherche clinique, celle qui se fait au lit du malade, peut consister en une comparaison de pratiques, en une étude sur l'organisation des soins... Il y a de multiples façons de faire de la vraie recherche clinique dans tous les hôpitaux.

Quel est l'intérêt des patients qui sont accueillis pour ces essais cliniques. De quelle manière en bénéficient-ils ?

— In fine, le patient en est évidemment le principal bénéficiaire. Il peut profiter immédiatement des avancées thérapeutiques, surtout s'il souffre d'une pathologie rare. On considère d'ailleurs qu'un patient non inclus dans un protocole de recherche a une perte de chance vis-à-vis d'autres malades qui, eux, ont la possibilité d'y entrer.



“POUR DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX TRAITEMENTS”

«La recherche à l'hôpital n'est pas uniquement une quête de connaissance. Elle a vocation à améliorer les soins et la pratique médicale. Or, l'hôpital fait le lien entre la recherche fondamentale, les idées des chercheurs et leurs applications cliniques. Ce rôle pivot est essentiel pour les avancées scientifiques et c'est ce qui permet aux patients de bénéficier de soins beaucoup plus modernes, y compris de protocoles thérapeutiques qui, dans d'autres pays, mettraient probablement plusieurs années à parvenir jusqu'à lui.»

DR RAPHAËL GAILLARD, PSYCHIATRE MCU-PH, HÔPITAL SAINTE-ANNE

À SAVOIR

Plus de 2 milliards d'euros par an : c'est ce que l'hôpital public consacre à la recherche, à l'enseignement et l'innovation. Les premières médicales et les plus importantes avancées médicales ont toujours lieu dans des hôpitaux publics. Depuis leur création, les CHU ont signé plus de 78 premières médicales de niveau mondial. Les protocoles de recherche clinique sont initiés et mis en œuvre à l'hôpital, dans les CHU et les centres hospitaliers. Les patients sont accueillis pour des essais cliniques dans les structures publiques. Et c'est à l'hôpital public que se diffusent et se généralisent les innovations, permettant aux Français d'avoir accès aux meilleurs soins.

“POUR ASSOCIER LES ACTEURS DU SOIN ET LES CHERCHEURS”

«La recherche dans le champ du handicap de l'enfant avec lésions cérébrales ante périnatales associe des fundamentalistes, des neuropédiatres, des soignants et des rééducateurs, des spécialistes en informatique, domotique, robotique, ainsi que des philosophes et des sociologues qui travaillent sur l'impact du handicap dans le champ social. Il ne peut donc s'agir que d'une démarche institutionnelle et collective, en lien étroit avec d'autres équipes de chercheurs si vous êtes un hôpital non universitaire, pour garantir la qualité et la rigueur.»

DR VÉRONIQUE QUENTIN, PH DE MPR AUX HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE



13 MILLIARDS D'EUROS

C'EST LE MONTANT ANNUEL DES INVESTISSEMENTS DE L'HÔPITAL PUBLIC EN BIENS ET SERVICES, QUI EN FAIT UN VÉRITABLE «STIMULATEUR DE CROISSANCE» POUR NOS INDUSTRIES DE SANTÉ (FOURNISSEURS DE BIENS ET DE SERVICES, LABORATOIRES...), ET POUR TOUTES LES GRANDES ENTREPRISES ET PME QUI TRAVAILLENT POUR LUI.

— INTERVIEW —

«LE SERVICE PUBLIC HOSPITALIER
DONNE BEAUCOUP PLUS DE LIBERTÉ
DANS LE CHOIX D'ACTIVITÉS ET DANS
SA MAQUETTE DE TRAVAIL»



DR FRANÇOIS MOREAU
CHEF DE SERVICE DE L'UCSA - CH DE VERSAILLES

Quel regard portez-vous sur votre carrière ?

— Je suis médecin hospitalier depuis 1975 et j'ai eu une carrière très dynamique, passionnante, très mobile. J'ai exercé dans différents domaines et spécialités - l'anesthésie, la médecine d'urgence, la médecine extrahospitalière avec le SAMU-SMUR... Puis, j'ai fait un petit passage en administration centrale, pour mieux comprendre les arcanes du service public hospitalier. Aujourd'hui, j'exerce des fonctions de chef de service d'une unité de consultation et de soins ambulatoires dans une maison d'arrêt, et en même temps, de chef d'un pôle assez atypique qui regroupe de la santé publique et des services transversaux et stratégiques dans l'hôpital.

Quels sont les modes d'exercice possibles pour un PH ?

— Le service public hospitalier offre beaucoup de possibilités. On peut être PH clinicien, mais aussi PH responsable d'une structure, d'un projet, d'un service, voire d'une fédération de services. On peut également exercer à temps plein ou à temps partiel, avec d'autres activités, soit libérales, soit liées au service public. C'est une des particularités du statut de praticien hospitalier que d'avoir la possibilité d'être détaché pour des missions de service public, de recherche ou des missions humanitaires. Le mode d'exercice est donc très varié. À cette diversité s'ajoute le fait qu'en tant que PH, vous avez la possibilité de choisir votre volume d'activité, de 50% en activité très réduite à 100% en temps plein. Un PH peut donc choisir sa maquette de travail au sein de l'hôpital. Enfin, vous bénéficiez d'une certaine mobilité géographique grâce aux mutations dans d'autres services ou d'autres hôpitaux. Cela est bien sûr contingenté par la mobilité des autres collègues, mais c'est possible.

Qu'est-ce qui vous a le plus motivé dans l'exercice de votre métier à l'hôpital ?

— Ce qui m'a le plus motivé tout au long de ma carrière et qui continue à me motiver, c'est toutes les possibilités qu'il y a d'explorer l'ensemble des facettes de la médecine. La médecine est un art qui évolue très vite et les métiers de l'hôpital changent énormément. Ne pas rester statique mais au contraire pouvoir bouger tout au long d'une carrière, vivre de nouvelles expériences, découvrir d'autres modalités de travail... tout ceci est extrêmement enrichissant. C'est souvent le fruit du hasard ou des opportunités. Mais pour qui s'intéresse aux challenges permanents de l'hôpital, les possibilités de faire varier son savoir et son activité métier sont très nombreuses. Aujourd'hui, j'exerce en milieu pénitentiaire, par exemple. C'est une nouvelle expérience professionnelle et aussi une mission particulière de l'hôpital hors les murs, qui l'inscrit encore plus dans la vie de la cité. C'est passionnant.



“POUR POUVOIR CHOISIR SON MODE D'EXERCICE”

«La féminisation de la médecine a déjà changé des choses. En bien. Par exemple, pour des raisons personnelles ou familiales, il est désormais tout à fait possible d'envisager une activité réduite, un temps partiel ou un mi-temps pour élever ses enfants. Mais soyons réalistes : même si vous vous organisez, l'activité hospitalière reste chronophage, ne serait-ce que par son côté relationnel avec les patients, les familles et avec le personnel si on veut vraiment être chef d'équipe.»

PR VÉRONIQUE LOUSTAUD-RATTI, PU-PH EN HÉPATO-GASTROENTÉROLOGIE,
CHU DE LIMOGES

“POUR LE TRAVAIL COLLECTIF”

«Au fur et à mesure, on s'aperçoit qu'on peut participer à la construction de son hôpital, de son service... On apprend à rassembler les autres autour de soi, à trouver les solutions qui vont offrir un soin de meilleure qualité pour le patient. Le 1^{er} service hospitalier de France de chirurgie ambulatoire, on a fait ça ensemble. Il y avait tout à construire. Les murs bien sûr, mais aussi le projet médical, le projet paramédical. Il a fallu rassembler l'administration et tous les chirurgiens autour d'un projet commun. Et ce genre d'aventure collective, c'est exceptionnel.»

DR FRANÇOIS VENUTOLO, CH DE GONESSE



À SAVOIR

La rémunération moyenne d'un PH en milieu de carrière est de 5 200 € net par mois, hors primes et indemnités (gardes, astreintes, activité libérale). Les carrières et les rémunérations hospitalières doivent donc être considérées dans la durée.

Le différentiel des rémunérations avec le privé – souvent évoqué – s'estompe pour la plupart des spécialités avec les années d'ancienneté, et de manière encore plus nette si l'on prend en compte les retraites.



“POUR PRENDRE PART AUX DÉCISIONS”

«L'organisation des soins, la gestion des ressources, la conduite de projets font aussi partie du métier de PH, qui a désormais une dimension de manager impliqué dans les décisions stratégiques de son établissement. Par exemple, les médecins doivent être absolument associés aux recrutements médicaux. C'est un plus indéniable. Et je pense que nous devons aussi être extrêmement vigilants à l'accueil de nos jeunes, et futurs confrères.»

DR ÉDOUARD BICHER, BIOLOGISTE, PRÉSIDENT DE CME, CH DE SAUMUR

— INTERVIEW —

«C'EST AUX JEUNES MÉDECINS D'AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SANTÉ POUR REDONNER TOUT SON SENS AU PROGRÈS MÉDICAL ET SOCIAL.»



PR ANDRÉ GRIMALDI
PROFESSEUR DE DIABÉTOLOGIE - HÔPITAL PITIÉ SALPÊTRIÈRE

Pourquoi êtes-vous un ardent défenseur du service public hospitalier ?

— Parce qu'il s'agit des valeurs éthiques de la médecine et qu'elles sont aujourd'hui menacées ! Je citerais l'égalité d'accès à des soins de qualité, par exemple, qui est un fondement du code de déontologie médicale. Le problème est qu'aujourd'hui on ne se demande pas si telle activité est utile, mais rentable. Cette logique est inacceptable du point de vue de l'éthique médicale. Les hôpitaux ont besoin d'évoluer en permanence, mais pas de se transformer en cliniques commerciales.

En quoi est-ce contradictoire avec les missions de l'hôpital ?

— Il est normal que les médecins s'intéressent à la gestion, et plus particulièrement en ce qui les concerne, à l'organisation des soins, qui fait partie du soin. Mais la logique commerciale est inadaptée aux problèmes de la santé. On ne choisit pas d'être malade. Être malade, c'est être angoissé, demander une confiance. C'est la dimension humaine de la médecine. Et cela ne peut se régler par une logique de marché qui entraîne l'inégalité d'accès aux soins, le retard dans les soins pour les plus pauvres, un coût de santé pour la société plus élevé. C'est la raison pour laquelle il est important de défendre ces valeurs, de ne pas juger inéluctable ce qui se passe.

Quelle vision un jeune médecin peut-il avoir de l'avenir de l'hôpital public ?

— L'avenir n'est pas écrit et ce sont les jeunes qui le feront. C'est aux jeunes médecins de dire ce que doit être la médecine de demain. Alors gardons notre système, améliorons le, augmentons son efficacité. L'efficacité fait partie de notre devoir, pas la rentabilité. L'efficacité, c'est-à-dire le juste soin, tout ce qui est nécessaire au moindre coût. Et là-dessus, nous avons des progrès à faire.

Quel message adresser à la nouvelle génération de PH ?

— Faites ce métier si vous avez le sentiment de vraiment vous y réaliser. Vous avez la chance d'avoir fait des études, de pouvoir exercer un beau métier. Mais ne le choisissez pas seulement pour ce que vous allez gagner. Choisissez-le parce que vous avez le sentiment d'y être heureux en travaillant. C'est ce que je dis aux jeunes. Dans la vie, vous pourrez "avoir-avoir-avoir-avoir", mais cela ne sera rien par rapport à "être". Optez pour un métier où vous donnerez un sens à votre vie.

“POUR L'ACCESSIBILITÉ DU SOIN À TOUS”

«Le service public hospitalier et ses valeurs, pour moi c'est pratiquement une question d'éducation. Et ma manière de défendre ces valeurs, c'est de motiver les jeunes pour leur apprendre leur métier le mieux possible. Pas avec des mots, mais en essayant – même si c'est très difficile – d'être irréprochable sur sa pratique, et en leur montrant l'intérêt du métier. Or, je crois que sur l'intérêt et la qualité de la pratique, il n'y a pas de comparaison possible.»

DR SYLVAIN DURAND-FONTANIER,
MCU-PH EN CHIRURGIE DIGESTIVE, CHU DE LIMOGES



“POUR LE SERVICE AUX PATIENTS”

«Quand on est jeune médecin, on s'engage à faire progresser la prise en charge des patients, la qualité de nos pratiques... Nous sommes d'abord motivés par le service rendu et nous avons non seulement le devoir d'être utiles aux personnes qui souffrent, mais aussi de nous impliquer dans l'enseignement et la recherche... Et c'est à nous – jeunes médecins – de prendre en main notre exercice et les conditions dans lesquelles nous allons pouvoir développer des initiatives innovantes à l'hôpital.»

DR JULIEN ADAM, ANATOMO-PATHOLOGISTE, HÔPITAL NECKER



“POUR TRANSMETTRE LES SAVOIRS”

«On a eu la chance d'être guidé, éclairé, et je crois qu'on a une mission quand on est enfin nommé PH après de longues années d'études et de pratique : transmettre aux jeunes ce qu'on a appris, être à leur tour leurs accompagnateurs, leurs compagnons de route sur le chemin qu'ils choisissent. Transmettre, c'est inscrire la médecine dans le temps. Chacun le fait comme il peut, comme il sait faire. Cela passe par des choses parfois intellectuelles, parfois techniques, mais surtout par l'envie et l'enthousiasme qu'on a à faire ce métier à l'hôpital.»

DR PIERRE LOULERGUE, INFECTIOLOGUE,
PÔLE DE MÉDECINE INTERNE GH COCHIN-HÔTEL DIEU-BROCA



TOUT SAVOIR SUR LES CARRIÈRES DE PH

Sur l'Espace médical du site de la FHF, sur le site ph-parinteret.com et sur facebook, découvrez l'actualité des médecins hospitaliers, mais aussi des centaines d'offres d'emploi actualisées...

LE SITE ÉVÉNEMENTIEL
[WWW.PH-PARINTERET.COM](http://www.ph-parinteret.com),
POUR CONNAÎTRE TOUS
LES AVANTAGES DU MÉTIER DE PH.

ESPACE MÉDICAL

LE SITE PORTAIL [WWW.FHF.FR](http://www.fhf.fr),
POUR S'INFORMER SUR L'HÔPITAL
PUBLIC ET LES CARRIÈRES.



<http://www.fhf.fr/Informations-Hospitalieres/Espace-Medical>

Le site internet de la FHF est une précieuse source d'information pour les acteurs du monde hospitalier. Il publie notamment des dossiers thématiques qui permettent de suivre l'actualité institutionnelle et réglementaire, ainsi qu'un annuaire des établissements et des médecins hospitaliers.



Sur l'Espace médical, vous pouvez consulter les offres d'emplois qui vous sont consacrées, l'actualité médicale, ainsi que des informations pratiques sur le statut de PH, votre rémunération, vos garanties juridiques... D'autres modules viendront bientôt s'ajouter à ces premières fonctionnalités.



Vous y retrouverez l'ensemble des informations contenues dans ce magazine... et plus encore ! Des **témoignages** vidéos exclusifs de médecins ayant choisi d'exercer à l'hôpital. Une **websérie**, un **quizz** sur l'hôpital et les carrières de PH, pour tester vos connaissances.



Les PH sont sur facebook !
Challengez vos amis et comparez vos scores en répondant aux 10 questions du quizz en ligne.



Doc&Dac : La websérie, avec un médecin mi Dr House - mi Jean-Pierre Bacri et une interne qui tente de suivre ses "raisonnements" atypiques (ou singuliers)...



La Fédération hospitalière de France (FHF) réunit plus de 1 000 établissements publics de santé et autant de structures médico-sociales, soit la quasi-totalité des établissements du secteur public. Elle a pour mission de promouvoir l'hôpital public et les établissements médico-sociaux, d'informer leurs professionnels et de représenter les établissements dans diverses instances officielles, au niveau national et international. La FHF a également pour fonction d'élaborer de nouvelles propositions dans le cadre du débat législatif.

Pour la pluridisciplinarité !

FUTURS MÉDECINS

LAISSEZ-VOUS GUIDER PAR L'INTÉRÊT

CHOISISSEZ L'HÔPITAL PUBLIC

Pluridisciplinarité, travail en équipe, intérêt scientifique et médical, plateaux techniques de pointe, formation continue, possibilité d'exercice à temps partiel, opportunités professionnelles, valeurs du service public hospitalier... **Futurs médecins, vous avez tout intérêt à choisir l'hôpital public.**

WWW.PH-PARINTERET.COM



FHF

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

www.fhf.fr